

## DELIBERATION 2021-59

LE VINGT-SEPT MAI DEUX-MILLE VINGT ET UN A DIX-HUIT HEURES TRENTE, S'EST RÉUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS EN SALLE DES GRANGES, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR FRANCOIS RIO, MAIRE DE LA COMMUNE, À LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU DOUZE MAI DEUX-MILLE VINGT ET UN.

**PRESENTS :** M. RIO – MME RIMBERT- M. PLAUTIN – MME FABRY – M. PIOT – MME BRUEL – M. VAN LEYNSEELE – MME PENA –M. HIVIN – M. BRUGUIERE – MME PASSERAT DE LA CHAPELLE – MME BIANCO CHAINE – M. QUINTIN - MME MOUGIN – M. LEFEVRE - M. WALCZACK – M. BLANCHARD – M. TREPRAU – MME MAURIN – MME DE ROBERT DE LA FREGEYRE - M. ROBIN -- MME MYSONA – M. THEOL – MME ROLLAND – M. FONTVIEILLE - MME OMS

**ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :** MME PIACENTINI- MOREAU procuration à M. HIVIN – MME FERRAI procuration à M. RIO - M. CADIOU procuration à M. LEFEVRE - M. ODIN procuration à M. RIO - MME GUIRAUD procuration à MME MYSONA – M. BOISSEAU procuration à MME OMS - M. LACOMBRE procuration à M. FONTVIEILLE

**MME FABRY a été élue secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales**

### **OBJET : Dénomination d'une voie nouvelle**

L'avancement des travaux de la ZAC de Roque Fraïsse induit la création de voies nouvelles, conformément au schéma d'organisation spatiale. Il convient donc de dénommer cette voie nouvelle, qui relie l'avenue de Librilla à la place Simone Veil.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de dénommer cette voie :

Rue du Colonel Arnaud Beltrame

Arnaud Beltrame (1973-2018) : Colonel de gendarmerie, Victime du terrorisme

Né à Etampes dans l'Essonne, Arnaud Beltrame intègre l'école des officiers de la Gendarmerie Nationale en 2001, après avoir fait l'école militaire interarmes (EMIA) dont il sort major de promotion.

A l'issue de sa formation dont il sort une nouvelle fois major de promotion, il est affecté au sein de l'escadron 16/1 du groupement blindé de gendarmerie mobile de Satory, où il commande un peloton de VBRG (des véhicules blindés). Il est promu Capitaine en 2005 puis rejoint la Garde Républicaine de 2006 à 2010.

Sa carrière se poursuit au commandement de la compagnie de gendarmerie départementale d'Avranches de 2010 à 2014.

En 2012, Arnaud Beltrame est fait Chevalier de la Légion d'Honneur.

En 2015, il intègre une formation de l'Institut supérieur du commerce de Paris et de l'École européenne d'intelligence économique, dont il sort diplômé en 2016 avec le titre de consultant en intelligence économique. Il est promu lieutenant-colonel en 2016.

En août 2017, il devient Officier adjoint de commandement (OAC) au groupement de gendarmerie de l'Aude, pour pouvoir se rapprocher de sa compagne.

C'est dans ce département, à Trèbes, qu'Arnaud Beltrame a perdu la vie dans la nuit du 23 au 24 mars 2015 d'un acte terroriste.

Lors d'une prise d'otage, il n'a pas hésité à se substituer à une employée retenue par le terroriste, qui s'en prendra à lui, le blessant mortellement.

En reconnaissance de son acte de bravoure, il a été élevé au grade de Colonel à titre exceptionnel, et fait Commandeur de la Légion d'honneur avec citation à l'Ordre de la Nation à titre posthume. Il a également reçu la Médaille de la Gendarmerie nationale avec palme de bronze, la Médaille d'honneur pour acte de courage et de dévouement, ainsi que la Médaille de la sécurité intérieure.

**Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :**

Pour	UNANIMITE
Contre	
Abstention	

**Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire :**

- **DENOMME** cette voie : rue du Colonel Arnaud Beltrame ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

**François RIO**  
**Maire de Saint Jean de Védas**

